



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 7 février 2019

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 6 février 2019, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Debbie Deslauriers, mairesse, est absente et est remplacée par M. Julien Milot.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2019
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2019
5. Entente Pôle régional d'innovation – Techno Tandem de la région de la Capitale-Nationale 2019-2021
6. Certificat de conformité – Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans – Règlement 455-2018
7. Certificat de conformité – Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans – Règlement 451-2018
8. Lettre d'appui – Projet d'inclusion et de rapprochement interculturel dans les MRC de la région de la Capitale-Nationale
9. Adoption des dépenses du mois de janvier 2019
10. Correspondance
11. Varia
12. Période de questions
13. Levée de la réunion

### 2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### Résolution 2019-02-14

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points :

11.1 *Résolution – Désignation des signataires pour l'entente avec Emploi Québec,*

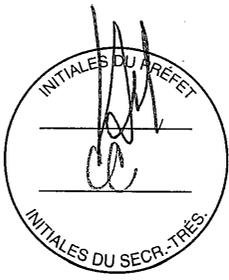
11.2 *Lettre d'appui – Projet d'aménagement d'un parc riverain de Nature et de Culture à Sainte-Famille,*

11.3 *Projet de conservation, revitalisation et réhabilitation économique des bâtiments agricoles du patrimoine de l'Île d'Orléans,*

11.4 *Achat d'équipements - Débarcadère de Saint-Laurent,*

11.5 *Arrêt temporaire – Coordination du PGMR.*

Le point 11. Varia demeure ouvert par ailleurs.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2019

#### Résolution 2019-02-15

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2019.

### 4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2019

4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 5 décembre 2018 (p. 2)

Résolution – Ministère des Transports

Les maires et directeurs généraux des municipalités de l'Île ont rencontré les dirigeants de la direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports ce matin. Les faits saillants de l'inspection générale du pont ayant eu lieu en 2018 ont été présentés ainsi que les travaux planifiés en 2019 pour les corriger.

6. Accompagnement en relations gouvernementales et publiques – Appel d'offres (p. 3)

L'appel d'offres est en cours. Les propositions sont attendues d'ici le 25 février.

### 5• Entente pôle régional d'innovation – Techno Tandem de la région de la Capitale-Nationale 2019-2021

#### Résolution 2019-02-16

**Attendu que** le gouvernement du Québec a lancé, le 5 février 2018, un appel de projets pour la création de pôles régionaux d'innovation dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat ;

**Attendu que** Québec International a soumis une proposition, soutenue par la ville de Québec et les six (6) MRC de la région de la Capitale-Nationale, dont la MRC de l'Île d'Orléans ;

**Attendu que** Québec International a signé une convention avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour le financement du projet *Pôle régional d'innovation Techno-Tandem* ;

**Attendu qu'**une Entente doit être signée entre Québec International, la ville de Québec et les six MRC de la région de la Capitale-Nationale pour le projet *Pôle régional d'innovation – Techno-Tandem de la région de la Capitale-Nationale 2019-2021* ;

En conséquence, il est **proposé par** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyé** par M. Sylvain Bergeron et **unanimentement résolu** que :

- La MRC de l'Île d'Orléans investisse 1 535 \$ pour chacune des années 1 et 2 et 383 \$ pour les trois premiers mois de l'année 3 dudit projet ;
- Le préfet, M. Harold Noël soit autorisé à signer l'Entente *Pôle régional d'innovation – Techno-Tandem de la région de la Capitale-Nationale 2019-2021*.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 6• Certificat de conformité – Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans – Règlement 455-2018

#### Résolution 2019-02-17

**Sur proposition de** M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le nouveau règlement 455-2018 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, visant à régir les usages conditionnels pour tenir compte de particularités sectorielles comprises sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

### 7• Certificat de conformité – Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans – Règlement 451-2018

#### Résolution 2019-02-18

**Considérant que** le règlement 451-2018 de la municipalité de Saint-Pierre, modifiant le règlement de zonage 154 afin de requalifier les limites de certaines zones ainsi que les grilles de spécifications de certaines dispositions de zonage, n'est pas en tout point conforme au Schéma d'aménagement révisé 2001 de la MRC ;

**Considérant que** la confection de vêtements n'est pas compatible avec l'affectation agricole ;

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de désapprouver le règlement #451-2018 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et de ne pas émettre de certificat de conformité.

### 8• Lettre d'appui – Projet d'inclusion et de rapprochement interculturel dans les MRC de la région de la Capitale-Nationale

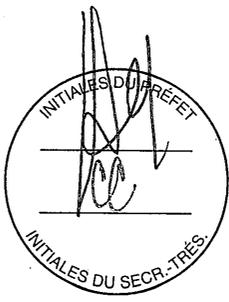
#### Résolution 2019-02-19

**Attendu que** le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion a lancé un appel de projet dans le cadre du volet Inclusion et rapprochement interculturel du Programme Mobilisation Diversité ;

**Attendu que** Les services de main-d'œuvre L'Appui, desservant les MRC de Charlevoix, la Côte-de-Beaupré et l'Île d'Orléans se sont associés à l'organisme Accès Travail Portneuf desservant les MRC de La Jacques-Cartier et Portneuf, pour déposer un projet triennal d'intégration des immigrants ;

**Attendu que** la rétention des personnes immigrantes dans les six MRC de la région de la Capitale-Nationale est un enjeu important, notamment pour répondre en partie à la pénurie de main-d'œuvre ;

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'appuyer le projet d'inclusion et de rapprochement interculturel déposé par Les services de main-d'œuvre L'Appui auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 9• Adoption des dépenses du mois de janvier 2019

#### Résolution 2019-02-20

Sur proposition de Mme Lina Labbé, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à la majorité** d'adopter les dépenses du mois de janvier 2019, lesquelles s'élèvent à 220 386,28 \$.

### 10• Correspondance

Il n'y en a pas.

### 11• Varia

#### 11.1 Résolution – Désignation des signataires pour l'entente avec Emploi Québec

##### Résolution 2019-02-21

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, appuyée par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** de nommer la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à titre de signataire de l'entente entre la MRC et Emploi-Québec pour la gestion de la mesure *Soutien au travailleur autonome* à l'Île d'Orléans.

#### 11.2 Lettre d'appui – Projet d'aménagement d'un parc riverain de Nature et de Culture à Sainte-Famille

##### Résolution 2019-02-22

**Considérant que** la municipalité de Sainte-Famille, en collaboration avec la Fondation François-Lamy, travaillent depuis quelques années à la mise en place d'un parc riverain ;

**Considérant que** la centaine de personnes présentes à la consultation publique a voté à l'unanimité en faveur dudit projet ;

**Considérant que** la mise en valeur du littoral est une action prioritaire du Plan de marketing territorial de l'Île d'Orléans ;

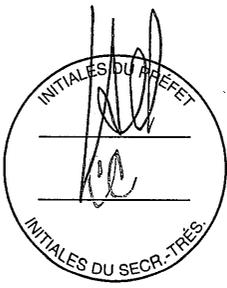
Sur proposition de M. Julien Milot, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'appuyer la municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans pour l'aménagement d'un parc riverain de Nature et de Culture.

#### 11.3 Projet de conservation, revitalisation et réhabilitation économique des bâtiments agricoles du patrimoine de l'Île d'Orléans

##### Résolution 2019-02-23

**Considérant** la richesse des différents types de bâtiments agricoles présents à l'Île d'Orléans ;

**Considérant que** plusieurs de ces bâtiments sont inutilisés parce qu'ils ne répondent plus aux exigences liées aux pratiques agricoles actuelles ;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

**Considérant que** pour les conserver, il serait opportun de les réhabiliter par un nouvel usage agricole ;

**Sur proposition** de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** :

- d'appuyer le projet de conservation, revitalisation et réhabilitation économique des bâtiments agricoles du patrimoine de l'Île d'Orléans, tel que proposé par M. Arthur J. Plumpton, consultant en restauration et réhabilitation économique de l'architecture patrimoniale agricole ;
- d'y allouer la somme de 5 165 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation de la phase 1 dudit projet, à même le Pacte rural.

### 11.4 Achat d'équipements - Débarcadère de Saint-Laurent

#### Résolution 2019-02-24

**Attendu** la tenue de l'exercice de branchement électrique par la Société des Traversiers du Québec (STQ) à la traverse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans le 25 novembre 2018 ;

**Attendu que** la STQ a identifié quelques équipements et accessoires manquants à la suite de cet exercice et a demandé à la municipalité de Saint-Laurent de se les procurer ;

**Attendu que** l'utilisation du débarcadère sera requise en cas de fermeture prolongée du pont de l'Île d'Orléans ;

**Sur proposition** de M. Julien Milot, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans la somme maximale de 13 000 \$ plus les taxes applicables à même le Fonds de développement des territoires.

### 11.5 Arrêt temporaire – Coordination du PGMR

#### Résolution 2019-02-25

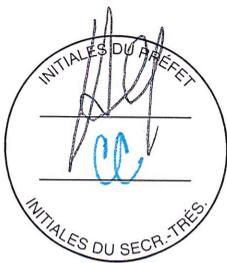
**Attendu** le recrutement d'un agent de sensibilisation en gestion des matières résiduelles pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2019 ;

**Attendu** la demande de la coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles de suspendre le contrat la liant à la MRC de l'Île d'Orléans du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2019 ;

**Sur proposition** de M. Julien Milot, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de suspendre, à sa demande, le contrat liant Mme Mélissa Poirier et la MRC de l'Île d'Orléans pour la coordination de la gestion des matières résiduelles, soit du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 31 août 2019.

### 12• Période de questions

Elle débute à 20h27 et se termine à 20h43.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 13• Levée de la réunion

#### Résolution 2019-02-26

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h44.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 6 mars 2019 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier  
Directrice générale

Harold Noël  
Préfet